

# COMMUNE DE VRON

## RETRAIT DU PROJET DE METHANISATION

### HISTORIQUE :

**Printemps 2019 : 1<sup>ère</sup> entrevue en mairie avec Mr Pouilly et Mr Verdure porteurs du projet.**

**Fin avril 2019 : Rencontre avec Mr Verdure afin d'échanger 4 hectares de terres sableuses à VRON contre 5 hectares de limon à Fresnes avec irrigation, promesse d'achat de sous-produits agricoles à mon fils.**

**Promesse de Monsieur Verdure d'arrêter le projet à VRON si la population s'y oppose.**

**16 Juillet 2019 : Signature de l'échange chez Maître BRISSE.**

**Octobre 2019 : Présentation du projet par les agriculteurs au conseil municipal qui le rejette à 75%. De suite je m'engage à respecter le vote et demande au groupe l'arrêt du projet. Pas de Réponse.**

**Je refuse le Certificat d'Urbanisme et m'engage à mettre un avis négatif au Permis de Construire et à rencontrer Monsieur le Sous-Préfet afin de lui faire part de l'hostilité de la population.**

**Les porteurs du projet continuent de vouloir s'installer à VRON malgré l'hostilité grandissante des Vronnais.**

**Plusieurs fois j'ai relancé les porteurs du projet afin qu'ils respectent l'avis des Vronnais. Rien !**

**Fin Décembre 2019 : Annonce d'un possible plan B en dehors de Vron ! Scepticisme ! Rêve !!**

**Janvier 2020 : Enorme déception suite à la parution des 3 articles dans les journaux. Comme la population s'oppose au projet, je rappelle à Monsieur Verdure la promesse faite oralement devant témoins d'annuler l'échange.**

**Rencontre avec Monsieur le Sous-Préfet lors des vœux de la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre je lui fais part de l'opposition grandissante des Vronnais.**

**20 Janvier 2020 : Par contact téléphonique Monsieur Verdure qui respecte sa promesse orale me demande de prendre rendez-vous avec le notaire afin d'annuler l'échange.**

**21 Janvier 2020 : Prise de Rendez-vous le 28 Janvier 2020 à 15h00**

**Suite à cette heureuse décision qui fait suite au mécontentement des Vronnais et en l'absence des porteurs du projet, la réunion publique est annulée.**

**Petite précision concernant l'emprunt du lotissement de Vron le capital restant dû est de 364 700.00 euros à déduire les 45 000.00 euros de la parcelle N°19 en cours d'acquisition et non 650 000.00 euros. A ce jour il reste 9 parcelles à vendre et non 13.**

Le Maire

Patrick SOUBRY

